

public¹. César à son tour imitait cette sagesse, déchargeait Rome, repeuplait l'Italie, récompensait les soldats, mais ne troublait aucune possession², n'achetait rien qu'à l'amiable, réservait le territoire de Capoue, s'excluait lui-même du nombre des commissaires chargés de la répartition, soumettait sa loi au sénat, implorait des amendements, promettait de les adopter, se posait en homme modéré, en conciliateur.

Le sénat, que dirigeait l'oligarchie financière, ne critiquait rien, mais rejetait tout. La loi agraire était de ces actes si souvent proposés, amendés, discutés, que peu importe de savoir s'ils se feront, mais qu'on dispute seulement à qui les fera. Le sénat (et Caton le disait tout haut) craignait moins la loi agraire que la popularité de celui qui la ferait³.

César irrité change alors sa loi : c'est la Campanie, terre sacrée aux yeux du sénat, qu'il veut partager au peuple. La question est bien réduite; la partie libre de la Campanie peut nourrir environ cinq mille familles, le reste du peuple se trouve désintéressé dans la querelle⁴. La loi ainsi faite, le consul Bibulus, collègue de César,

1. Il le porta, dit Plutarque, de 50 à 135 millions de drachmes (*in Pompeio*, 62), ou plutôt de deniers romains comme le fait comprendre M. Leironne (*Considérations sur la monnaie*, p. 96). Le denier équivalait à 4 sesterces. — Le revenu public aurait donc été depuis la victoire de Pompée (692) de 540 millions de sesterces (104 millions de francs). — C'est environ 330 millions de francs que Cicéron aurait prétendu employer en achat de terres.

Cicéron en 698 (*pro Sextio*, 25) semble fixer à 40 millions de francs seulement le revenu de l'État; il est clair qu'il ne parle que des revenus anciens. V. aussi Pline, *Hist. nat.*, VII, 27 (26).

2. Ainsi pour le territoire de Volterra. Cic., *ad Attic.*, XII, 21.

3. Cic., *ad Attic.*, XII, 21.

4. Omnis spes largitionis in agrum Campanum derivata est... cætera multitudo abalienetur necesse est. (Cic., *ad Attic.*, II, 16.) César ajoute aux territoires à partager un territoire voisin nommé Stellas, et établit 20,000 familles. Suét., 20. Sur sa loi : Dion, xxxviii, 1-7. App., II, 10. Velleius, II,

la combat. César, gardant toujours les dehors, supplie Bibulus, le fait supplier par le peuple : Bibulus tient bon, et comme le sénat peut toujours, quand il veut, fermer les voies légales, César en appelle au peuple, c'est-à-dire à la force.

Il interpelle à la tribune Crassus et Pompée, l'homme d'argent et l'homme d'épée. Tous deux approuvent la loi agraire : « Si on vient, dit Pompée, l'attaquer avec l'épée, je la défendrai avec l'épée et le bouclier. » La cause de César est gagnée; la voix de ces trois hommes valait plus que les 450,000 suffrages du peuple romain.

Bibulus et Caton veulent pourtant combattre. Bibulus déclare fériés tous les jours de l'année. César se moque de lui et de ses fêtes. César fait emprisonner Caton, mais une heure après, honteux, suscite un tribun qui fait mettre Caton en liberté. Caton et Bibulus viennent au Forum : mais quand Bibulus ouvre la bouche, on lui jette sur la tête un panier d'ordures; on le traîne sur les degrés; il découvre sa poitrine, il demande qu'on le tue et que sa mort retombe sur César. Caton est rejeté deux fois hors du Forum, et sans qu'il soit besoin de sénat, de consul, ni même de peuple, la loi passe.

Dès lors l'autorité des triumvirs est sans limites : comme Bibulus proteste et se tient enfermé chez lui, César est à lui seul tout le gouvernement; Pompée et Crassus sont le peuple souverain. Ils font des traités, donnent des domaines, répandent des largesses. On ne vient plus au sénat; Lucullus menacé se jette aux genoux de César. Le tribun Curion ose faire de l'opposition : on suscite un délateur qui prétend que Curion lui a proposé le meurtre de César. Mais le délateur est si gauche que l'affaire tombe toute seule; il ne reste plus qu'à supprimer ce maladroit

personnage d'une comédie manquée, et le délateur Vettius est trouvé étranglé dans sa prison ¹.

Les affaires de l'État se traitent en conseil de famille : un pêle-mêle de mariages et de divorces, commodes instruments des alliances politiques, et durables comme elles, a cimenté l'union des triumvirs ; Pompée, qui a répudié sa femme à cause de César et qui appelait César son légiste, épouse une fille de César ; César, qui a aussi répudié sa femme, fille d'un autre Pompée, épouse une fille de Pison et promet à son beau-père le consulat pour l'année suivante ; Cépion, à qui la fille de César était fiancée, épouse en dédommagement une fille de Pompée, déjà fiancée à un autre, et Caton va criant « qu'on fait de la république une entremetteuse de mariages, et que les provinces et les consulats ne seront bientôt plus que des cadeaux de noces ². »

Mais le peuple que dit-il ? Le peuple, qui veut au moins se croire souverain, abandonne tout à fait ses idoles. « L'autorité du sénat lui était odieuse. Qu'est-ce donc maintenant qu'elle est concentrée entre trois hommes violents ? Rien n'est populaire comme la haine contre les gens populaires ³. » Rome est pleine d'invectives, de quolibets contre eux ; on s'attroupe pour lire affichées les proclamations du solitaire Bibulus ; plus libre au théâtre qu'au Forum, le peuple fait répéter vingt fois les allusions contre Pompée, applaudit Curion, siffle César. Les triumvirs, furieux de n'être plus populaires, menacent le peuple de lui supprimer les distributions de blé ⁴.

Cicéron était fort triste et se tenait à part. Les triumvirs,

1. Cic., *ad Attic.*, II, 24.

2. Plutarque, *in Pompeio*.

3. Nil tam populare quam odium popularium. (Cic., *ad Attic.*, II, 9.)

4. Cic., *ad Attic.*, II, 18, 19, 20, 21.

toujours les maîtres bien que le consulat de César fût fini, imaginèrent de crever le nuage qui menaçait Cicéron, et lâchèrent Clodius contre lui (696). Clodius, avec un génie inférieur, était, comme César et Catilina, un patricien tourné au peuple. Une intrigue avec la femme de César lui avait valu un procès criminel ; on l'avait trouvé déguisé en femme dans la maison de César, au moment où se célébraient des mystères dont les hommes étaient exclus ; il y avait eu adultère et sacrilège ; mais des juges faméliques pour de l'argent, des juges débauchés pour un plus infâme salaire, avaient rendu en sa faveur le verdict équivoque N. L. (*non liquet*) ¹ : Cicéron seul lui avait fait payer ce triomphe par un orage d'éloquentes invectives mêlées d'épigrammes et de mots à double sens, et Clodius, resté tête basse, gardait à Cicéron une rancune profonde. César, au contraire, avait si bien pardonné, qu'après avoir refusé de rendre témoignage contre Clodius, et avoir dit ce mot célèbre sur la femme de César, il avait, contre vents et marées, aidé le patricien Clodius à devenir plébéien et tribun du peuple.

Clodius se rangea donc en bataille contre Cicéron. L'armée, qui sous le consulat de César gouvernait le Forum, fut renforcée de coupe-jarrets auxquels Clodius ouvrit la prison, d'ouvriers qu'il soudoya, d'esclaves qu'il incorpora dans ces prétendues confréries de métiers, puissants instruments pour l'émeute. Il logea ces troupes dans le temple de Castor qui dominait le Forum, en jeta bas les degrés, en fit une vraie citadelle. Les légions de César étaient proches ; César lui-même, qui était censé en chemin pour la Gaule, était dans un faubourg, dirigeant les

1. Emptum et constupratum judicium. (Cic., *ad Att.*, I, 15, 16, 18). Plut.

manceuvres. Une loi fut proposée, *déclarant exilé* quiconque ferait *ou aurait fait* mourir illégalement des citoyens. Rien n'était moins régulier, mais la légalité, arme puissante pour l'attaque, est rarement utile pour la défense : c'est une épée, non un bouclier. Cicéron dut céder et partit en gémissant.

Caton lui-même conseillait son départ et prévoyait un prochain retour. En effet la brouille des partis était incroyable. Clodius voulait relever le parti de Catilina que Pompée et César trouvaient trop incendiaire ; Pompée et César à leur tour étaient trop aristocrates pour Clodius. Clodius et le consul Gabinius, créature des triumvirs, avaient chacun son armée d'émeutiers qui se livrait bataille sur le Forum, laissant le peuple romain spectateur fort impartial de leurs luttes. Un jour Clodius vole à un ami de Pompée, qui le gardait en dépôt pour celui-ci, un prisonnier étranger de haute importance ; de là combat de gladiateurs sur la voie Appia, meurtre d'un autre ami de Pompée, brouille complète de Pompée et de Clodius, réconciliation de Clodius avec le sénat à qui il promet de lui rapporter Cicéron sur ses épaules. Ces braves gens confisquaient à qui mieux mieux les biens les uns des autres : il n'y avait pour cela qu'à les consacrer à quelque dieu ; dès lors la spoliation était inviolable. Clodius avait ainsi consacré la maison de Cicéron, puis il consacra les biens de Gabinius, Gabinius ceux de Clodius. Clodius menaça même la maison de Pompée : « J'élèverai un beau portique aux Carènes pour faire pendant à mon portique du mont Palatin » (élevé sur les ruines de la maison de Cicéron). Ce grand drame du triumvirat finissait, aux sifflets du peuple, en une plate comédie.

César, plus homme d'esprit que les autres, voyait son

coup manqué, sa popularité de six ans tuée en quelques mois ; il avait senti qu'il fallait s'éloigner de toutes ces misères. Il s'était fait doter d'un magnifique proconsulat : l'Illyrie, la Gaule cisalpine et transalpine, avec trois légions, de belles guerres à soutenir, tout un pays à soumettre, et une frontière qui venait à cinquante lieues de Rome. Il partit donc, ayant un accusateur à sa poursuite et son questeur déjà arrêté, trop heureux d'en finir ainsi avec sa royauté de deux ans, et disant que « du fond de la Gaule il n'était si faible femme qui ne pût se moquer de Rome et de tout l'empire. »

A son départ, toute la puissance du triumvirat s'en alla. Pompée n'imagina rien de mieux que de se réconcilier avec le sénat (697) et de travailler contre Clodius au rappel de Cicéron, lui qui, au temps où Cicéron venait l'intéresser à sa cause, sortait par une porte de derrière pour éviter sa visite. Clodius, furieux, fait un horrible carnage, laisse une mare de sang sur le Forum, et les égouts encombrés de cadavres. Un tribun du parti de Pompée est blessé si grièvement que Clodius craint à la fin de s'être compromis, et, pour charger ses adversaires d'un meurtre pareil, imagine de faire assassiner un tribun de son parti et de jeter le crime sur eux. L'histoire des révolutions ne manque pas de traits pareils, et l'assassinat de Michel Lepelletier peut n'avoir été qu'une manœuvre de ses amis les montagnards¹.

Le parti du sénat arme à son tour : le tribun Milon a ses gladiateurs comme Clodius ; les rencontres sont journalières ; il n'y a plus ni tribunaux dans les basiliques, ni assemblée au Forum, ni sénat au Capitole. Ces violences

1. V. de curieux documents à ce sujet dans une *Notice sur le château de Saint-Fargeau*, par le baron Chaillou des Barres. Auxerre, 1839.

sans but et sans mesure réveillent une dernière réaction d'esprit public. Non plus seulement Rome, mais toute l'Italie, sénateurs, chevaliers, peuple, affranchis, soupirent pour un peu d'ordre et de repos. Le sénat, à qui les députés de toute la Péninsule viennent demander le rappel de Cicéron, donne le signal d'une grande insurrection légitime. Aux applaudissements du peuple, il appelle toute l'Italie à venir faire acte de présence au Champ de Mars, et à imposer par son concours silence aux satellites de Clodius. Toutes les classes de la bourgeoisie italienne, depuis les plus riches chevaliers et les plus puissantes associations de publicains, jusqu'aux communautés de la campagne et aux confréries d'artisans, rendent des décrets en faveur de Cicéron; et au Champ de Mars, dans une assemblée solennelle, la plus nombreuse et la seule paisible qui ait eu lieu depuis longtemps, l'Italie entière vote son retour¹. Lui-même raconte sa marche triomphale jusqu'à Rome, les députations qui le saluèrent de la part de toutes les villes, la haie qui se forma sur sa route depuis Brindes jusqu'à la porte Capène, les saluts de la multitude au pied du Capitole. Je crois facilement à cet enthousiasme : l'Italie pensait en avoir fini avec le gouvernement personnel des triumvirs et avec le gouvernement sanguinaire des gladiateurs; l'homme qu'elle saluait était pour elle le symbole de la liberté régulière, de cette autonomie des nations, leur constant et inutile désir. Cicéron, l'Arpinate, l'homme nouveau, triomphant de la faction patricienne des Catilina, des César et des Clodius, était bien aux yeux de l'Italie le symbole de son pacifique avènement aux privilèges de la vie romaine. Cicéron aussi, l'homme des

1. V. sur le retour de Cicéron, *pro Sextio*, 116, 147; *post Reditum*, 39; *pro Domo*, etc., et toute sa correspondance avec Atticus, IV, 1 et seq.

tempéraments, des droits acquis, de la conciliation, du juste milieu, l'homme qui ne fut jamais l'ennemi d'une seule corporation dans l'État, semblait bien fait pour les rallier toutes contre les influences personnelles, pour opposer les volontés communes et modérées aux volontés individuelles et violentes. Dans les moments de lassitude, les partis de juste milieu triomphent par leur caractère, apparent au moins, de conciliation et de justice, et ce jour-là on brûla dans toute l'Italie de l'encens aux pieds des lares domestiques, comme, au 7 juin 1832, dans les boutiques de Paris, on buvait des rasades à la santé de l'ordre public.

Mais dès le lendemain le gouvernement personnel et le gouvernement des gladiateurs reprirent le dessus. Il y eut disette, et le peuple ne vit que Pompée au monde en état de lui procurer du blé : des pouvoirs extraordinaires furent remis à Pompée. D'un autre côté, Clodius enrôlait chaque jour quelque aventurier ou quelque esclave fugitif; des esclaves étaient ses aides-de-camp; il les admettait au théâtre, il les faisait monter sur la scène, il souillait par leur présence la sainteté des jeux¹; il leur promettait la liberté, touchant ainsi sans y penser à la grande question de son siècle que n'avait osé remuer Catilina. Chaque homme important ne marche plus sans une armée, et, quand deux de ces escortes se rencontrent, il y a du sang versé². Les maisons deviennent des citadelles. Clodius les attaque en plein jour, y met le feu, réduit en cendre celle du frère de Cicéron. Milon l'accuse, mais Clodius sera fait édile aujourd'hui, et lorsqu'il sera édile, il ne pourra être jugé. —

1. *Ludos populi Romani pollutos!* etc. (Cic., *de Aruspicum responsis*, 12.)

2. « J'aurais pu faire tuer Clodius, dit Cicéron; mais j'ai assez de la saignée, je veux traiter par le régime. » *Diætâ curare incipio; chirurgiæ tædet.*

Non, il ne sera pas édile ; il n'y aura pas d'élection aujourd'hui, Milon déclare les auspices défavorables. — Du moins il sera édile demain ; ses gens viendront au Champ de Mars de bonne heure, l'élection sera faite avant que Milon ne signifie les auspices. — Point du tout, Milon y sera dès la nuit, il y sera demain, il y sera après-demain, aussi souvent qu'on voudra tenir les comices. — Milon est en force. On déserte Clodius, il n'a plus sous le portique de sa maison que quelques misérables déguenillés¹. Ainsi, c'est toujours la force qui gouverne. L'Italie ne peut pas tous les matins venir mettre le holà dans Rome sa souveraine ; le peuple de Rome, content de sa liberté du théâtre, s'amuse de ces luttes, s'en effraie parfois, ne se sent pas capable d'y mettre fin.

Depuis le mouvement italique qui rappela Cicéron, entre la monarchie déguisée de Pompée, l'anarchie armée de Clodius, l'oligarchie de quelques vieux riches, rien de digne ne se fit plus ; ce ne furent que jalousies et petites haines. — Les potentats du sénat, Crassus, Hortensius, Servilius, ramassant dans la boue sanglante du Forum, pour amener les oisifs contre Pompée, leur vieil ennemi Clodius ; — Pompée, à force d'hésitations, de cajoleries menteuses, de bassesses pour être populaire, devenu impopulaire une seconde fois ; odieux à tous, sénat et peuple, jeunes et vieux ; faisant venir des soldats pour garder sa personne ; se maintenant autocrate sous prétexte de la disette, recevant 40 millions de sesterces pour nourrir Rome, la nourrissant mal, et, comme de raison, accusé de l'affamer ; — Clodius et Cicéron se rejetant l'un à l'autre des présages, des bruits souterrains, des réponses d'aruspices ; — Pompée parlant

1. Cic., *ad Attic.*, IV, 3.

pour Milon accusé, hué par les gens de Clodius, Clodius par ceux de Pompée ; — Clodius jouant la comédie, et du haut de son tréteau des rostres interpellant son monde : « Qui affame le peuple ? — Pompée. — Qui est le général le plus débauché ? — Pompée. — Qui se gratte la tête ? — Pompée. — Qui veut aller à Alexandrie (rétablir un roi d'Égypte sur le trône, mission profitable) ? — Pompée. — Qui doit y aller ? — Crassus. » Et trois heures de hurlements, d'injures, de chansons satiriques, d'épigrammes obscènes ; quand, à un signal donné, les gens de Clodius crachent sur ceux de Pompée et de Cicéron. Bataille s'ensuit ; Clodius est mis en déroute, jeté à bas de la tribune ; il prend la fuite, Cicéron lui-même s'enfuit ! (*ne quid in turbâ*, dit-il naïvement).

Mais on tombait vite d'anarchie en oligarchie. César intervint (698), se rendit à l'extrême frontière de sa province dont il ne pouvait sortir, vit Crassus à Ravenne, Pompée à Lucques, renoua le triumvirat. Il fut convenu que Pompée et Crassus seraient consuls, auraient pour provinces après leur consulat, l'un l'Espagne, l'autre la Syrie ; qu'à César on assurerait la Gaule pour cinq ans de plus. Par l'union nouvelle de ces trois puissances, le sénat comprit que toute liberté aristocratique ou républicaine allait finir ; il prit le deuil et vint supplier les tribuns, qui avaient résolu d'arrêter les comices si Pompée et Crassus n'étaient pas nommés. Le peuple applaudit au sénat. « Applaudissez, dit un consul, demain vous ne le pourrez plus. » Peuple et sénat n'y purent rien. A brigue ouverte, à force d'argent et de menaces, après avoir fait assassiner en pleine rue leur compétiteur, au milieu de la tristesse et de la solitude, Pom-

1. Cic., *ad Quint.*, II, 3. *Fam.*, I, 5.

pée et Crassus furent élus. Le gouvernement personnel fut de nouveau solennellement installé.

Les années qui suivirent (699-701) peuvent être racontées brièvement. Tous les personnages s'amoindrissent. Le vieux Crassus saute de joie quand sa campagne de Syrie lui est assurée. Il prétend vaincre les Parthes, conquérir l'Inde, ajouter des millions à ses millions; mais le vieil avare va périr à l'œuvre, et Rome demeurera, par sa faute, engagée dans une guerre de plusieurs siècles contre cette nation envers qui elle a rompu la paix.

Les nobles, qui tiennent toujours Clodius en haleine contre Pompée, ne songent pas qu'ils s'aliènent Cicéron. Celui-ci, blessé, dément toute sa vie, se jette dans les bras des triumvirs : « Au moins, dit-il, ceux-là ne sont pas des gens perdus. Qu'on les souffre avec patience, ils nous laisseront du repos. » César le flatte et le caresse; l'amitié de César peut l'ennoblir, mais l'amitié de Pompée le rapetisse étrangement. Pompée l'emploie à plaider en justice pour les misérables dont Pompée se sert depuis dix ans. Le vieil avocat plaide ces mauvaises causes, défend des hommes qu'il déteste, tantôt gémit de cette rude tâche, tantôt prend le parti d'en rire¹, regrette « la liberté de sa haine², » et envie Caton, « auquel personne n'ose demander une mauvaise action. »

Caton, lui, du moins, est une grande âme. Il ne porte pas de tunique sous sa toge et n'a que des semelles au lieu de sandales, en signe d'austérité républicaine. Caton pro-

1. « Cause difficile! Mais je tâcherai... Que pourrais-je dire? Je veux être étranglé si j'en sais un mot... Je me suis endurci. » *Stomachus concalluit.*

2. *Meum ne odium quidem esse liberum.* V. Cic., *ad Quint.*, III, 3, 5; *Fam.*, VII, 9; *ad Attic.*, IV, 16, 18, et les lettres à Lentulus. *Fam.*, I, 7 et 8, où il fait son apologie. *Libertas sublata, tota dignitas in sententiâ dicendâ.* (*Fam.*, I, 7.)

pose au sénat de livrer aux Gaulois César leur vainqueur, pieds et poings liés. Il mène avec lui Favonius, son singe, comme on l'appelle, copie outrée d'un modèle outré lui-même. Favonius, édile, donne à la gloire de Caton des jeux d'une simplicité tout antique, distribue aux vainqueurs des couronnes de lauriers au lieu de couronnes d'or, au peuple des betteraves et des concombres au lieu d'argent: le peuple trouve la plaisanterie originale, mange de bon cœur les raves et les laitues du philosophe, rit de bon cœur à ces jeux dont Caton est le seul ornement; Caton rit lui-même, et il n'y eut jamais si grande foule au théâtre que ce jour-là où l'on venait voir rire Caton.

Et Pompée? Pompée voit le gouvernement légal impossible: la corruption est portée si loin que le consul Appius et son austère collègue Domitius font avec deux prétendants au consulat le marché suivant: « Ceux-ci, une fois nommés par l'aide des consuls actuels, les paieront ou en argent ou en faux témoins; c'est-à-dire leur donneront 400,000 sest. (77,630 fr.), ou leur trouveront trois augures et deux consulaires, prêts à jurer que, par une loi que le peuple n'a point faite, par un sénatus-consulte que le sénat n'a pas rendu, de beaux proconsulats ont été assignés à Domitius et à Appius. » La convention est dénoncée en plein sénat, les billets et les livres de compte sont produits¹, et l'on sait la juste mesure de ce qui reste de probité et de bonne foi républicaines, comme aussi on sait la juste valeur d'un sénatus-consulte et d'une loi.

Pompée voit donc la royauté venir, et s'il voulait, pourrait la prendre: César et Crassus sont loin. Proconsul d'Espagne où il ne daigne même pas aller, il a fait de cette

1. Cic., *ad Attic.*, IV, 16, 18.